

Compte-rendu GT1 Activités Industrielles

Le 1^{er} avril 2015

Liste des présents :

Philippe SOVCIK – Commune de Brochon
Nathalie WINGERTER – Réseau de Transport Electricité
Martine PETIT – CLAPEN 21
Claire SAUNIER – DREAL Bourgogne
Sylvain GRIVEAU – DDT 21

Excusé : UNICEM

Après une rapide présentation du fonctionnement de la démarche Natura 2000 pour la rédaction du DOCOB, l'animatrice a présenté le résumé du contenu du DOCOB concernant les activités industrielles. Diverses remarques ont été faites, pour correction du DOCOB :

...✍ Planification urbaine

Données → Il faut revoir la carte présentant les documents d'urbanisme (au moins pour Brochon qui est doté d'un PLU et ce n'est pas indiqué, est-ce le cas pour d'autres communes ??)

Impacts → Il faut rajouter les effets négatifs de l'urbanisation (destruction d'habitats) pour les espèces strictement inféodées à leur habitat peu présent dans la ZPS. L'exemple de l'œdicnème est donné.

Les impacts de la modification du bâti sont proposés. Ils ne touchent pas les espèces cibles de la ZPS. Seul le martinet à ventre blanc pourrait être concerné, mais en Bourgogne le seul site qu'ils utilisent est en falaise. Cela sera donc mentionné dans le paragraphe correspondant mais ne sera pas identifié comme un impact.

...✍ Réseaux routiers

Impacts → Il faut ajouter les effets négatifs qui découlent de l'action d'utilisation de phytosanitaires pour l'A6, du salage et de l'entretien des haies et arbres sur le bord des routes. L'effet de rupture des corridors écologiques est aussi mis en avant et devrait être prise en compte dans les effets négatifs.

...✍ Réseaux électricité

Données → Il est rappelé qu'il faut bien faire la différence entre les lignes dépendant de RTE (réseau, soit les lignes > 20 000 volts) et celles dépendant de ERDF (distribution, soit les lignes < 20 000 volts). En effet les risques pour la faune ne sont pas les mêmes, ni les actions entreprises pour les minimiser.

Il ya donc un paragraphe à rajouter sur les pratiques, en différenciant bien les deux types de lignes électriques.

Impacts → Les impacts déjà notés correspondent au réseau. Concernant la distribution, les lignes sont problématiques pour la collision mais sont équipées de balises avifaune (spires rouges ou blanches). A rajouter aussi, l'effet de l'entretien sous les lignes (attention aux périodes d'intervention).

...✍ **Energies renouvelables**

Données → La zone du TEPCV de la Communauté d'Agglomération de Beaune Côte et Sud doit être ajoutée sur la carte.

Impacts → Les impacts sur l'avifaune en terme de collision avec les pales sont difficiles à mettre en évidence précisément. Il est proposé de contacter la LPO ou l'EPOB pour avoir une liste d'espèces concernées exhaustive. L'effet négatif d'aveuglement des oiseaux par les panneaux solaires est soulevé, et devra faire l'objet d'une étude bibliographique ou d'une demande de même type auprès d'une association naturaliste. La liste des oiseaux dont l'habitat est concerné par la destruction dans l'emprise du projet devra aussi être revue de la même manière.

La prise en compte des impacts de la production de bois-énergie sera étudiée pendant le GT Forêts.

...✍ **Bilan : manque t-il des informations ?**

Il est demandé de vérifier qu'il n'y ait pas d'autres industries à part les carrières d'installées dans la ZPS, notamment dans la vallée de l'Ouche.

A part les éléments concernés par les remarques durant la réunion, les données socio-économiques concernant les Activités Industrielles sont acceptées comme complètes et justes.

Après ce bilan, la démarche de rédaction des enjeux est alors commencée. L'animatrice présente le mode de fonctionnement (méthode des post-its).

3 enjeux majeurs sont déterminés :

1- Permettre la transition énergétique tout en préservant la biodiversité

La transition énergétique s'inscrit elle aussi dans le développement durable. Il faut toutefois être attentif à ce que les habitants adhèrent au projet et à ce que les infrastructures n'aient pas d'effet négatif sur les espèces cibles de la ZPS.

2- Permettre l'existence (entretien, renouvellement et création) de réseaux (de transport, d'électricité et de communication) dans le respect de la biodiversité

Les réseaux doivent pouvoir exister en bonne cohésion avec la biodiversité, en évitant les conflits car il doit être possible de ne pas opposer les deux.

3- Permettre le développement des activités économiques tout en valorisant la biodiversité

La biodiversité doit être prise en compte en amont dans le développement économique, afin d'éviter les conflits d'intérêt. Il faut faire de Natura 2000 une force pour les entreprises : le fait d'être dans la ZPS doit pouvoir être valorisé, et devenir un atout.

Conclusion de la réunion : La prochaine réunion aura lieu en juin. Mme WINGERTER précise qu'elle ne sera pas disponible durant la 2^e quinzaine de juin, la réunion sera donc prévue entre le 1^{er} et le 12 juin lorsque tous les participants pourront être présents. La date pourra être arrêtée tôt pour permettre l'organisation de chacun. La réunion aura lieu à Brochon.